

**54^{ème} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CAFRAD**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Tanger, le 30 mai 2016

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables Chefs de Délégations,
Monsieur le Directeur Général du CAFRAD,
Mesdames et Messieurs,**

Je suis heureux et honoré de présider aujourd'hui les travaux de la 54^{ème} Session du Conseil d'Administration du CAFRAD.

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter la bienvenue au Royaume du Maroc et un agréable séjour à Tanger et vous remercie d'avoir bien voulu prendre part aux travaux du Conseil d'Administration.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux ministres qui vont siéger au Conseil d'Administration pour la première fois et les féliciter pour leurs nominations.

Je voudrais, également, au nom du CAFRAD, exprimer mes vifs remerciements à Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations, à Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ainsi qu'aux représentants des institutions internationales et régionales spécialisées, d'avoir bien voulu répondre à notre invitation.

Votre présence parmi nous aujourd'hui, témoigne de votre attachement au CAFRAD et confirme tout l'intérêt que nous lui accordons et notre volonté commune de le soutenir afin de lui permettre d'honorer ses engagements au regard des missions stratégiques dont il a la charge.

Mesdames et Messieurs,

Le CAFRAD est appelé plus que jamais à répondre aux besoins pressants des pays africains en matière de bonne gouvernance et de renforcement des capacités institutionnelles en adoptant la nouvelle stratégie pour sa redynamisation.

Cette dynamique que nous entendons tous insuffler au Centre, dans un contexte qui connaît des changements politiques, économiques et sociaux importants, appelle de notre part plus d'effort de conception et d'analyse.

Notre objectif est de permettre au CAFRAD de demeurer un point d'attache, une plateforme et un instrument privilégié de coopération régionale panafricaine apte à aider les pays africains à renforcer leurs capacités institutionnelles et à moderniser leurs services publics.

Par conséquent, et afin de permettre au CAFRAD d'être à la hauteur de ces nouvelles ambitions et d'honorer ses engagements, il est essentiel qu'il puisse mobiliser des compétences et une expertise de haut niveau afin d'être en mesure de mener des projets qui répondent aux exigences de la modernisation de l'administration de nos pays.

Aussi, et pour lui permettre de répondre à ces exigences, je souhaiterais souligner la nécessité de veiller à la régularisation des arriérés de nos contributions et au versement régulier de nos contributions annuelles.

Je voudrais toutefois remercier les états membres qui ont veillé à honorer les arriérés de leurs cotisations (Cap vert, Gabon, Cote d'Ivoire, Madagascar, Liberia, RDC, Soudan et Mali) et plus particulièrement **le Soudan qui a régularisé ses arriérés de 5 années** (2009 à 2013) et les états membres qui ont versé leurs cotisations au titre de l'exercice 2015-2016.

Mesdames et Messieurs,

Conscient de l'enracinement profond de son appartenance africaine, le Maroc s'est engagé, depuis son indépendance, dans la voie du raffermissement de ses relations historiques, culturelles et de coopération avec les pays africains.

La coopération Sud-Sud est au cœur des actions et des initiatives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, qui n'a cessé, depuis son intronisation, de plaider en faveur d'une solidarité agissante avec l'Afrique subsaharienne.

C'est dans cette perspective que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a effectué de nombreux déplacements dans plusieurs pays africains, en imprimant à la coopération du Maroc avec les pays africains, un nouvel élan, qui a concerné la coopération en matière de développement humain, en plus de la coopération sectorielle visant plusieurs domaines.

Mesdames et Messieurs,

Les changements économiques à l'échelon international, les mouvements socio-politiques intervenus récemment dans les pays arabes et africains et la crise économique internationale, nous rappellent la nécessité de renforcer davantage les liens de coopération entre nos pays, afin de consolider les piliers de la bonne gouvernance et de répondre aux préoccupations de nos pays respectifs.

Dans ce contexte, le Maroc a initié, sous la Conduite Eclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, d'importantes réformes dans les domaines politiques, économiques et sociales visant à consolider l'Etat de droit, moderniser ses institutions politiques, renforcer la démocratie, promouvoir la croissance économique et favoriser la cohésion sociale.

Dans le cadre des réformes institutionnelles entreprises par le Maroc, la modernisation de l'administration fondée sur une bonne gouvernance constitue un impératif pour renforcer et orienter les politiques publiques vers un meilleur service rendu à l'utilisateur.

L'Administration se doit donc de repenser son rôle et moderniser ses modes de gestion et d'intervention, pour anticiper les changements et accomplir sa fonction essentielle de développement économique et social.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, lors de la 53ème session du Conseil d'Administration du CAFRAD et du 11ème Forum Panafricain sur la modernisation des services publics et des institutions de l'Etat tenus à Marrakech en 2015, il a été décidé de créer le Prix Panafricain du Service Public.

L'objectif de ce prix est de récompenser et d'encourager la créativité et l'innovation pour un service public de qualité au service du citoyen.

En effet, ce prix vise essentiellement à récompenser les innovations en matière de gouvernance, à motiver les fonctionnaires pour promouvoir l'innovation, à rehausser l'image du service public et à renforcer la confiance dans le gouvernement d'une part, et, d'autre part, à identifier et à partager les initiatives réussies pour une éventuelle mutualisation entre les pays.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil d'Administration, figure celui du choix des projets innovants et créatifs pour une administration publique plus efficace, présentés par les pays africains et qui seront primés pour le Prix Panafricain du Service Public.

Le prix Panafricain du Service Public sera décerné cette année suivant les 3 catégories ci-après :

- L'administration électronique : « Solution mobile » et « service en ligne » ;
- L'innovation et l'amélioration de la qualité du service public ;
- La promotion de l'approche genre dans la Fonction Publique.

Pour chaque catégorie, nous devons choisir deux projets qui recevront respectivement un Prix d'excellence et un Prix d'encouragement

Je vous informe que 6 pays ont soumis des projets pour le Prix Panafricain du Service public à savoir, le Rwanda, le Nigeria, le Niger, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire et le Maroc.

La commission de présélection composée des représentants de la présidence du Conseil d'Administration et du Directeur Général du CAFRAD, s'est réunie à Rabat le 10 mai 2016 et a procédé à l'étude des dossiers de candidature selon les critères d'éligibilité arrêtés à cet effet.

Les dossiers ont été présentés par la commission chargée de l'étude des projets au comité exécutif pour la présélection des candidatures qui vous seront proposées pour validation.

Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, je voudrais réitérer mes vifs remerciements à tous les participants d'avoir répondu à notre invitation.

Je voudrais enfin, en mon nom et au nom de tous les participants, adresser mes sincères remerciements à Monsieur le Directeur Général du CAFRAD, le Dr. Stéphane MOUANDJO, ainsi qu'à tous ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer toutes les conditions de réussite à nos réunions.

Je vous remercie pour votre Attention